

Benoît Décultot augmente la valeur ajoutée de sa production laitière grâce à la culture de l'herbe à Saint-Jouin-Bruneval

Publié 26/08/2016 à 21H30

Lait. Tout en livrant en circuit conventionnel, Benoît Décultot parvient à augmenter la valeur ajoutée de sa production laitière grâce à la culture de l'herbe et la baisse de ses charges de production.



Benoît Décultot complète la ration d'herbe de ses vaches avec du maïs grain

« Je veux bien tout entendre au sujet de l'herbe, mais pas que ça ne rapporte pas de produire du lait avec un système herbager ! » Aujourd'hui présenté en référence par les Défis ruraux pour « *les performances économiques d'un système d'élevage tourné vers la rentabilité* », Benoît Décultot, éleveur laitier installé à Saint-Jouin Bruneval partage avec conviction les résultats de son parcours qui l'a amené à valoriser au maximum l'herbe dans l'alimentation de son troupeau et à minimiser ses charges. Une orientation qui ne manque pas d'intéresser d'autres agriculteurs, au vu du succès que rencontrent les visites organisées sur son exploitation.

Son diplôme d'ingénieur agricole en poche en 2003, Benoît Décultot a d'abord travaillé dans une chambre d'agriculture. Sûr de vouloir reprendre la ferme familiale après cette expérience, il s'installe en 2006 à la tête d'une ferme de 38 ha et d'un quota laitier de 180 000 l. Il agrandit ensuite sa ferme en 2007 jusqu'à 75 ha et 340 000 l de quota en reprenant celle de son oncle, voisine.

CHANGEMENTS D'HABITUDE

Souhaitant « *pousser la logique* » déjà engagée par son père, qui consacrait une grande partie de ses surfaces à l'herbe, et fort des inspirations qu'il avait conservées d'un stage agricole en Irlande où la production à l'herbe est très maîtrisée (au moyen notamment du pâturage tournant), Benoît Décultot pousse son propre curseur : il abandonne définitivement le peu de cultures de vente de la ferme (10 ha de blé et 2 ha de betteraves sucrières) pour consacrer la totalité de ses surfaces à l'alimentation de ses vaches. Réduisant ainsi progressivement ses achats d'aliments à l'extérieur et ses frais de culture, il fait baisser ses charges et augmenter inversement la valeur ajoutée de sa production. « *Je n'aime pas particulièrement être dans un tracteur. En ce sens je suis un éleveur pur et dur et c'est ce qui m'a conduit à me tourner vers un système herbager* », déclare Benoît Décultot pour expliquer son choix. S'ajoute à cela, poursuit-il, « *l'intérêt environnemental et économique de l'herbe* ». Alors « *quand on peut tout allier comme ça, pourquoi faire autrement ?* » conclut-il.

L'aliment de base du système de production de Benoît Décultot est l'herbe. Trois types de prairies sont présents sur la ferme, occupant au total une surface de 62 ha (80 % de sa ferme) : des prairies permanentes et des prairies temporaires, pâturées ou fauchées, associant du ray-grass à la fléole et au trèfle blanc, ou au trèfle violet. S'intéressant aux recommandations ou retours d'expériences diffusées par la chambre d'agriculture de Seine-Maritime et les Défis ruraux, Benoît Décultot expérimente également, de temps à autre, des espèces supplémentaires dans ses prairies temporaires. En ce moment, c'est à la chicorée de prendre place dans certaines parcelles « *pour sa capacité à pousser en conditions sèches* ».

LE MAÏS EN COMPLÉMENT DE L'HERBE

Faire une large place à l'herbe dans son assolement n'empêche pas de s'intéresser à « *ce qui peut la compléter le mieux* », comme le précise l'éleveur. C'est pourquoi il cultive du maïs grain, « *pour son apport énergétique et pour tamponner les éventuels excès d'azote de l'herbe* ». Mais ici, à rebours des discours postulant que l'herbe est une culture annexe du maïs en élevage laitier, Benoît Décultot tient à préciser que dans son cas « *c'est le maïs qui complète l'herbe...* ». Celui-ci associe également à l'herbe de la luzerne, pour son apport protéique, du triticale et de la pomme de terre achetée à un voisin, pour leur apport énergétique, la céréale lui fournissant par ailleurs de la paille.

À ceux qui estiment que l'herbe est difficile à cultiver en Seine-Maritime, le jeune éleveur répond que les années sèches et humides ont chacune leurs inconvénients mais que son système fonctionne à chaque fois : « *par temps sec, il y a moins d'herbe, mais elle est de super qualité. En période humide, ça pousse, la qualité étant moindre, mais au final tout ça se compense.* » Faire le choix de l'herbe, c'est aussi, témoigne-t-il, changer en partie son point de vue, ses habitudes : « *en élevage laitier, les agriculteurs ont pris le réflexe de toujours vouloir atteindre leur quota : quand il y a moins de fourrage, on achète des compléments, mais finalement ça crée une charge de plus et ça ne rapporte pas. Il faut accepter de parfois faire moins de lait !* »

Autre intérêt d'avoir minimisé les cultures sur sa ferme : la réduction de son temps de travail. « *Ma charge de travail est linéaire toute l'année. Par rapport à un système classique de polyculture-élevage d'ici, je n'ai pas de moissons à assurer en été, je rentre chez moi plus tôt et je ne travaille pas le week-end, en dehors de la traite* ». Une dimension importante pour cet éleveur trentenaire, père de famille, qui porte un regard critique sur la surcharge de travail en agriculture.

EFFICACITÉ

Au final, quels résultats économiques affiche la ferme de Benoît Décultot ? Une récente analyse de Littoral normand, l'organisme de contrôle laitier, vient confirmer la pertinence des choix de l'éleveur. Le coût alimentaire annuel s'élève à environ 65 €/1 000 l de lait produit. Avec un niveau de charges limité comme celui-là l'éleveur, même s'il est soucieux de l'amélioration génétique de son troupeau, ne court pas après les records de production et dégage davantage de valeur ajoutée qu'un système où les achats et investissements plombent les résultats. Ses vaches normandes fournissent en moyenne entre 15 et 16 litres de lait par jour. Benoît Décultot a été cité par la revue spécialisée *Réussir lait* et Emmanuel Benoist, de *Littoral normand*, pointe un ratio excédent brut d'exploitation sur produit de 40 %, signe de « *la grande efficacité du système développé* » par Benoît Décultot, « *d'autant plus flagrant en 2015 avec une perte de 16 000 € sur la vente de lait* ». Autrement dit, l'éleveur de Saint-Jouin Bruneval se révèle davantage capable d'affronter la crise actuelle. Celui qui livre son lait à la CLHN à un prix qui ne cesse de baisser, « *256 € les 1 000 l en juillet...* » en prix de base, n'en demeure pas moins inquiet de voir se dégrader le prix du lait : « *j'affronte sans doute plus facilement la situation actuelle que les éleveurs dont les charges sont élevées, mais cela devient de plus en dur pour moi aussi...* ».

CHRISTOPHE TREHET